Pour une réforme de la bouvine

Au cours de la récente bataille médiatique sur la corrida, la bouvine a été un sujet défendu par certains aficionados, essayant de faire un amalgame entre les deux activités. Contrairement à la corrida, la bouvine est une tradition du Sud de la France et correspond à un ensemble de jeux et spectacles taurins, sans mise à mort de l'animal. Les acteurs de la bouvine préparent une demande d'inscription à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, en partenariat avec des pratiquants d'activités tauromachiques du Sud de la Catalogne et de la Toscane. Cette reconnaissance sanctifierait à la fois les courses, mais surtout les gestes et le savoir-faire qui s'y rattachent. Si les jeux eux-mêmes sont loin d'être menacés comme peut l'être la corrida, il s'agit en fait et surtout de préserver des pratiques dont certaines sont archaïques et loin de faire l'unanimité.

Supplice de la pince et brûlures au troisième degré

Dans les manades, les jeunes taureaux sont castrés afin notamment de les rendre moins dangereux lors des courses. Pratiqué par torsion testiculaire et blocage de l'afflux sanguin, le bistournage est la méthode la plus ancienne. Aussi appelé localement « le supplice de la pince », il consiste à écraser chaque cordon spermatique à travers le scrotum. Couché de force et pattes ligotées, l'animal subit souvent cette mutilation à vif. Mal effectuée, elle laisse un testicule fonctionnel. Ainsi, certaines manades préfèrent une ablation totale des testicules pour l'éviter. L'opération consiste à inciser le scrotum afin de dégager les testicules pour les tourner jusqu'à ce qu'ils tombent. Cette pratique génère des douleurs extrêmes. Certaines exploitations pratiquent ces ablations également sans endormir l'animal. Une dernière méthode employée dans les élevages se résume à stériliser les taureaux en posant un élastique au-dessus des testicules, durant trois à sept semaines, ce qui les fait également beaucoup souffrir. Ces douleurs intenses, dénoncées depuis des associations de protection des animaux ne acceptables. L'anesthésie des animaux lors de la stérilisation doit être rendue **obligatoire**, avec des contrôles effectués par des acteurs sans lien d'intérêt avec le monde de l'élevage.

Autre rituel : la ferrade, dont la mise en scène rassemble touristes et passionnés de bouvine. Pour les distinguer, les taureaux sont marqués au fer rouge. Poussés au sol à l'aide d'un trident, ils sont maintenus par les invités pendant que le fer leur brûle profondément la peau. Afin de montrer de quelle manade ils proviennent, on leur inflige également l'escoussure en découpant à vif leurs oreilles avec un couteau, pour concevoir des formes propres à chaque manade. La ferrade et l'escoussure doivent être interdites. Elles sont d'autant plus inutiles que certaines manades les ont déjà abandonnées au profit de boucles auriculaires comme seul moyen d'identification.

Des pratiques dangereuses pour les animaux, mais aussi pour les humains

Plus prisées encore pour animer les fêtes locales, de nombreuses manifestations rythment l'été des villes et villages du Sud. S'y succèdent l'abrivado et la bandido, qui désignent le lâcher de taureaux dans des rues barricadées, et les courses camarguaises dans les arènes.

Sortir de leurs prairies des bovins paisibles pour les immerger dans une foule hurlante provoque un stress profond. Ici, les risques de blessures sont nombreux. Les yeux des animaux ont parfois été crevés par le crochet fait de lames dentées, destinées à couper les fils retenant la cocarde. Une barrette a été ajoutée au crochet afin de limiter la profondeur des blessures mais il reste dangereux. Il existerait pourtant bien d'autres façons de la fixer qui n'imposeraient pas de recourir à un outil tranchant pour la décrocher. De multiples lésions, parfois mortelles, pourraient également être évitées en rembourrant les obstacles et barrières, et en fixant des guêtres de protection aux animaux. Les communes qui organisent ces activités se doivent d'assumer cette sécurisation minimale.

Sachons sortir d'une culture de la violence et de la souffrance. Nous prônons une valorisation de notre culture mais demandons la réforme des traditions qui engendrent des sévices envers les animaux ou les humains.

Nous, élu(e)s, président(e)s d'associations ou de partis politiques, demandons aux législateurs de réformer la bouvine telle qu'elle est proposée, afin qu'elle ne génère plus ces souffrances animales et qu'elle ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle ni de soutien public; en attendant une réforme éthiquement acceptable et validée par les acteurs de la protection animale.

Personnalités politiques signataires (50 députés, Maire, conseillers régionaux, départementaux, municipaux et président-e-s de partis) :

- Sandra Afonso Machado, conseillère municipale à Brétigny-sur-Orge (Parti animaliste)
- Thierry Antoine, conseiller municipal à Béziers (EELV)
- Eddine Ariztegui, conseiller municipal à Montpellier (Parti animaliste)
- **Julien Bayou,** Député (EELV)
- **Laetitia Ben Sadok,** conseillère municipale et métropolitaine à Clermont-Ferrand (EELV)
- **Gautier Berera**, conseiller municipal à Audun-le-Tiche (LFI)
- **Grégory Berthault,** conseiller municipal à Eaubonne (L'écologie autrement)
- Xavier Bigot, conseiller municipal et d'agglomération à Carcassonne (EELV)
- Catherine Bompard, Présidente du Mouvement pour les Animaux
- **Patrick Capet**, conseiller municipal à Périgueux (EELV)
- David Cormand, Député européen (EELV)
- **Sébastien Cristol,** conseiller départemental de l'Hérault
- Nathalie Dehan, conseillère municipale à Vénissieux et métropolitaine à Lyon (EELV)
- Jean-Laurent Félizia, conseiller municipal au Lavandou
- Francis Feytout, conseiller municipal à Bordeaux (EELV)
- **Séverine Figuls,** conseillère municipale et métropolitaine à Nantes (Parti animaliste)
- Muriel Fusi, coprésidente du Parti animaliste
- **Jean-Marc Governatori,** conseiller municipal et métropolitain à Nice et Président de l'Ecologie au centre
- Marie-Françoise Hamard, conseillère municipale à Strasbourg
- Sabrina Haerinck, conseillère municipale et d'agglomération à Chambéry
- Catherine Hélayel, coprésidente du Parti animaliste
- **Stéphane Jouault,** conseiller municipal à Montpellier (EELV)

- **Sandra Krief,** conseillère municipale et métropolitaine à Grenoble (Parti animaliste)
- Aloïs Lang-Rousseau, Président du MHAN
- Mustapha Laoukiri, conseiller municipal à Montpellier (EELV)
- **Annie Lahmer,** conseillère régionale d'Île-de-France (EELV)
- Catherine Le Troquier, Maire de Valaire
- Coralie Mantion, conseillère municipale et métropolitaine à Montpellier (EELV)
- Marie Massart, conseillère municipale et métropolitaine à Montpellier (EELV)
- Douchka Markovic, conseillère de Paris et coprésidente du Parti animaliste
- Jacqueline Markovic, conseillère départementale de l'Hérault
- **Sandrine Martinie-Jamar,** conseillère municipale à Saint-Denis (Parti animaliste)
- **Pierre Mazaheri**, coprésident du Parti animaliste
- Fatma Nakib, conseillère municipale à Montpellier
- **Grégory Moreau,** conseiller du XI° arrondissement de Paris (Parti animaliste)
- **Sidonie Parisot,** conseillère du XIV° arrondissement de Paris (EELV)
- **Eric Poujade**, conseiller municipal au Vigan (Génération écologie)
- **Guillaume Prevel,** conseiller régional en Île-de-France (Parti animaliste)
- Manu Reynaud, conseiller municipal et métropolitain à Montpellier (EELV)
- Catherine Ribot, conseillère municipale et métropolitaine à Montpellier (EELV)
- **Fabien Robert,** conseiller municipal à Dijon (Ecologie au centre)
- Caroline Roose, Députée européenne (EELV)
- **Véronique Sahun,** conseillère municipale à Vitrolles (Parti animaliste)
- **Célia Serrano**, conseillère municipale et métropolitaine à Montpellier (EELV)
- Antoine Stathoulias, coprésident du Parti animaliste
- Henry-Jean Servat, conseiller municipal et métropolitain à Nice
- Hélène Thouy, coprésidente du Parti animaliste, ex-candidate à l'élection présidentielle
- Radia Tikouk, conseillère municipale et métropolitaine à Montpellier (Génération écologie)
- Jacqueline Valls-Benahmed, conseillère municipale à Champigny-sur-Marne
- François Vasquez, conseiller municipal et métropolitain à Montpellier

Associations signataires:

- Alliance Ethique (Cyril Vaucelle et Yolande Olivier, coprésident-e-s)
- AJAS (Pauline di Nicolantonio, Présidente)
- Association pour le Droit à l'Objection de conscience en Milieu Universitaire (Simon Coutel, Président)
- Animal Justice et Droit (Catherine Hélayel, Présidente)
- **Code animal** (Alexandra Morette, Présidente)
- **Education Ethique Animale** (Marie-Laure Laprade Présidente et Anne-Laure Meynckens vice-présidente)
- **Fondation Brigitte Bardot** (Christophe Marie, Directeur adjoint et porte-parole)

- **L214 Ethique & Animaux** (Brigitte Gothière, Directrice)
- One Voice (Muriel Arnal, Présidente)
- Paris Animaux Zoopolis (Amandine Sanvisens, fondatrice et Laurence Hay, Présidente)
- Société Protectrice des Animaux (Jacques-Charles Fombonne, Président)
- **Stéphane Lamart** (Stéphane Lamart, Président)

Partis animalistes de pays étrangers avec tradition taurine, signataires :

- Partito animalista (Italie), Cristiano Ceriello, Président
- Partido Animais (Brésil), Franck Alarcon, porte-parole
- PACMA (Espagne), Ana Maria Bejar, membre du conseil d'administration
- PAN (Portugal), Inês Sousa Real, Députée et porte-parole